



*Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance*

GIE-S CONFLUANSE
Rencontres 3AR
Bordeaux 10 septembre 2013

Préambule : ENTREPRISE ADAPTEE (EA) / ESAT

	Entreprise Adaptée (EA)	ESAT
EX	ATELIERS PROTEGES	CAT
Nature de l'établissement	Entreprise	Institut Médico - Social
Etablissement régit par	Le code du Travail	Le code de la Famille
Statut travailleurs handicapés	Salariés entrés par embauche (80 % de TH dans l'effectif)	Partiellement salariés, entrés par admission
Rémunération de la personne handicapée	100% du SMIC minimum	70% du SMIC minimum
Capacité professionnelle de la personne handicapée	>30% de la normale	<30% de la normale
Rémunération de l'encadrement	Par la structure	Par l'Etat
Fonctionnement de la structure	Par son chiffre d'affaires	Par l'Etat
Effectif moyen	40 salariés (de 20 à 300)	70 usagers
Au niveau national	26 000 salariés / 650 EA	117 000 USAGERS / 1600 ESAT

Préambule : GAP CONTRIBUTION FIPHFP

COÛT PAR UNITE BENEFICIAIRE MANQUANTE :

Effectif total de l'entreprise	Montant par salarié handicapé manquant
De 20 à 199	400 fois le Smic horaire
De 200 à 749	500 fois le Smic horaire
Plus de 750 salariés	600 fois le Smic horaire

CALCUL EQUIVALENT UB :

$$\text{Nombre d'unités bénéficiaires acquises} = \frac{\text{CAU}}{(2\,000^* \times \text{SMIC horaire})}$$

*Article 2 du Décret n°2006-135 du 9 février 2006
relatif à la DOETH et modifiant le code du travail

EXEMPLES :

- Une entreprise qui n'emploie pas de salarié handicapé et qui a un effectif de 800 salariés paiera :

**Effectif global x 6% x SMIC Horaire
x coefficient correspondant à l'effectif total**

$800 \times 6\% \times 8,71 \times 600 = 250\,848\text{€}$ de contribution AGEFIPH,
car il lui manque $800 \times 6\% = 48$ unités bénéficiaires.

Selon la loi, l'entreprise peut, en théorie, récupérer au maximum 24 UB en sous-traitant à une EA, soit générer un CAU maximum de : $24 \times 2000 \times 8,71 = 418\,080\text{€}$.

- Cette même entreprise génère un CA de 50 000€ avec une EA, dont 5000€ représentent le coût des matières premières.

Son CAU est de $50\,000 - 5000 = 45\,000\text{€}$

Elle peut donc acquérir: $\frac{45\,000}{(2\,000 \times 8,71)} = 2,5$ Unités Bénéficiaires

Si bien que l'entreprise n'a plus 48 unités bénéficiaires manquantes mais $(48 - 2,5) = 45,5$

L'économie ainsi réalisée est de :
 $250\,848 - (45,5 \times 8,71 \times 600) = 13\,065\text{€}$

NB : Pour 45 000 € de prestation avec smic horaire 9,40 € économie 14 000 €



*Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance*

1- GIE-S CONFLUANSE

**INTERREGIONAL
&
SOCIALEMENT INNOVANT**



Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance

11 - GIE-S : RASSEMBLEMENT D'EXPERTS IMPLIQUES

► Créé en février 2006

- A l'origine par des Entreprises Adaptées en AQUITAINE
- Couvre aujourd'hui L'AQUITAINE, POITOU-CHARENTES, MIDI PYRENEES & LIMOUSIN

► Administré par

- **Claude LAMENARDIE**
 - Président de l'ASSOCIATION AQUITAINE (33) et de PERIGORD RESSOURCES (24) gérant ESAT & EA
 - Expert Santé au Travail agréé CE
 - Ancien dirigeant à la Compagnie de St GOBAIN
- **Jacky GALLAND**
 - Administrateur de sociétés, associations et fondations
 - Ancien Directeur Régional de la CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS Aquitaine & Midi Pyrénées
 - Ancien Président du Comité Régional de la Fondation de France Aquitaine



Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance

12- GIE-S : AU SERVICE DES STRUCTURES PUBLIQUES

► **Contribuer à créer des emplois pour les personnes handicapés dans le cadre de la loi 2005**

► **Informer, sensibiliser & accompagner pour l'insertion, le maintien dans l'emploi et le recours à la sous-traitance**

► **Accompagner en s'appuyant sur l'expertise des différentes Entreprises Adaptées**

► **Assurer le relationnel entre les Entreprises Ordinaires et les Entreprises Adaptées**



*Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance*

2- FACILITATEUR

***POUR LES SERVICES DONNEURS D'ORDRES &
UTILISATEURS***



Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance

21- FACILITATEUR : AIDE & MISE EN RELATION

► UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

- ANALYSE DETAILLEE des prestations envisageables
- RECHERCHE des ENTREPRISES ADAPTEES en capacité de répondre : à l'instant T, en ressources humaines & matérielles
- MISE EN RELATION sans contracter, le GIE-S agissant dans le cadre d'une mission sociale
- DANS LES MEILLEURS DELAIS

► NOUS FONT CONFIANCE

SNECMA
GROUPE TESSI
CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES
DIRECTION REGIONALE OCIANE
DIRECTION GRAND SUD DECATHLON
VEOLIA PROPLETE DIRECTION REGIONALE AQUITAINE...



Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance

22- FACILITATEUR : ACCOMPAGNEMENT RESSOURCES HUMAINES

► ECHANGES entre MANAGERS OPERATIONNELS Donneurs D'ordres / Entreprises Adaptées sur pratiques managériales

- MESURER une situation de handicap (en rapport avec la personne et l'environnement)
- ANALYSER les risques liés à l'inadéquation handicap /travail et handicap/travail d'équipe
- PROPOSER un accompagnement personnalisé pour le travailleur handicapé (formation et suivi psychologique)
- ACCOMPAGNER l'équipe pour assurer l'intégration de la personne handicapée
- COLLABORER avec les professionnels de la Santé au travail dans le cadre des actions médicales, ergonomiques et de l'évaluation des risques professionnels

► NOUS FONT CONFIANCE

**RADIO FRANCE
CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES
MEDIAPOST...**



Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance

23- FACILITATEUR : COMMUNICATION

► VALORISATION DES ACTIONS

- PARTICIPER à votre demande, à vos démarches de sensibilisation internes
- VOUS ACCOMPAGNER selon vos besoins, dans vos actions de communication externes

► NOUS FONT CONFIANCE

SNECMA
RADIO FRANCE
CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES
CHU de Bordeaux
FIPHFP
MEDEF...



*Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance*

3- ENTREPRISES ADAPTEES & PRESTATIONS

***SOURCE DE DEVELOPPEMENT & DE
PERFORMANCE***



Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance

31-ENTREPRISES ADAPTEES & PRESTATIONS : LOGIQUE ECONOMIQUE

▶ 80% de salariés handicapés dans effectif de production

- Ressources provenant à 80% du chiffre d'affaires généré par la production

▶ Travailleurs handicapés avec un statut de salarié

- Mêmes droits et devoirs que tout autre salarié

▶ Secteur marchand et concurrentiel

- Mêmes contraintes de rentabilité et d'efficacité économique que les entreprises ordinaires
- Exigences des clients en termes de qualité, d'optimisation des coûts et de réactivité



Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance

32- ENTREPRISES ADAPTEES & PRESTATIONS : RECOURS EFFICIENT

► Travailler avec des professionnels

- Performants qualité / prix / délais
- Spécialistes disposant de moyens techniques & matériels professionnels pour garantir des prestations de qualité
- Mise en place de certifications propres à leur secteur d'activité & Démarche de développement durable (Norme ISO 9001, Norme ISO 14001, Label Imprim'vert...)

► Prestations de services Chez le Donneur d'ordres ou Dans l'Entreprise Adaptée

► Mise à disposition Chez le Donneur d'ordres

► Réduire la contribution AGEFIPH

Nombre d'unités
bénéficiaires acquises = $\frac{\text{CAU}}{(2\ 000^* \times \text{SMIC horaire})}$

*Article 2 du Décret n°2006-135 du 9 février 2006
relatif à la DOETH et modifiant le code du travail



Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance

33- CONTEXTE REGLEMENTAIRE : LES MARCHES RESERVES :

- L'article 14 du code des marchés publics de septembre 2001 avait introduit la possibilité de prévoir des conditions sociales dans le cahier des charges liées à l'emploi de travailleurs handicapés. Désormais, l'article 15 du 1er août 2006 permet clairement que certains marchés ou certains lots d'un marché, puissent être réservés à des entreprises adaptées ou à des établissements et services d'aide par le travail, mentionnés aux articles L323-31 du code du travail et L344-2 du code de l'action sociale et des familles.
- Avec l'article 54, l'acheteur public a la possibilité de réserver certains lots ou certains marchés à des entreprises adaptées. Il importe seulement que l'avis de publicité mentionne les lots qui sont réservés. Si plusieurs structures adaptées sont candidates, elles seront départagées de manière classique, sachant que les prix ne sont pas une raison déterminante pour sélectionner le candidat.
- L'article 71, pour des besoins occasionnels, permet à l'acheteur de s'adresser à un prestataire autre que le titulaire d'un marché fractionné à bons de commande, pour autant que le montant total cumulé ne dépasse pas 1 % du montant total du marché, ni la somme de 10 000 € HT.
- Enfin, l'article 28 précise que, lorsque le montant du lot est inférieur à 4 000 € HT, l'acheteur public est libre de s'adresser au fournisseur de son choix quel que soit le type de marché. "Toutefois, les marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 4 000 € HT peuvent être passés sans publicités ni mise en concurrence préalables."



Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance

33-ENTREPRISES ADAPTEES: De NOMBREUSES PRESTATIONS

▶ CALL CENTER

- Appels entrants
- Appels sortants
- Recouvrement

▶ ENTRETIEN, RENOVATION & SECOND ŒUVRE BATIMENTS

- Intérieur
- Extérieur

▶ ESPACES VERTS

▶ IMPRIMERIE TRADITIONNELLE & NUMERIQUE

▶ NETTOYAGE Bureaux & Industriel

▶ RESTAURATION

- Traiteur
- Collective (restaurants entreprises)

▶ **SOUS-TRAITANCE ADMINISTRATIVE**

- Tri courrier
- Traitement chèques
- Ged
- Mise sous-pli / routage

▶ **SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE**

- Tampons / gravure / signalétique intérieure & extérieure
- Logistique / Conditionnement / Stockage

▶ **SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE SPECIALISEE**

- - Montage de matériel en micromécanique
- - Transformation et contrôle de matériaux composites pour l'industrie spatiale
- - Travaux de traitement sur pièces pour l'industrie automobile et l'électroménager
- - Blanchisserie industrielle

▶ **TRAITEMENT DEEE**

En complément des prestations ci-dessous, le GIE-S CONFLUANSE s'engage à rechercher les Entreprises Adaptées les plus en mesure de répondre à vos demandes et dans certains cas de créer de nouvelles activités correspondant à vos besoins non pourvus sur le marché.

► NOUS FONT CONFIANCE

**BANQUE POPULAIRE CENTRE ATLANTIQUE
BOUYGUES IMMOBILIER
CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES
CHU de Bordeaux
DIRECTION GRAND SUD DECATHLON
DIRECTION REGIONALE OCIANE
FIPHFP
GROUPE LA POSTE
GROUPE SAFRAN
GROUPE TESSI
LA BANQUE POSTALE
MAIRIE DE BORDEAUX
MEDIAPOST
MSA
RADIO FRANCE
SNECMA
VEOLIA PROPRETE DIRECTION REGIONALE AQUITAINE ...**



*Entreprises Adaptées
Source de développement et de performance*

GIE-S CONFLUANSE

- ▶ ***INTERREGIONAL & SOCIALEMENT INNOVANT***
- ▶ ***FACILITATEUR***
- ▶ ***SOURCE DE DEVELOPPEMENT & DE PERFORMANCE***

Nathalie FOUQUET

06 87 51 67 71

nfouquet-confluanse@orange.fr